



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DIGITAL DES ACTIVITÉS DANS LE CADRE DU PROJET BARAKA

Date de Publication : 01/03/2022

Date limite d'envoi des candidatures : 13/03/2022

1. Contexte

La violence et l'agressivité envers les femmes et les filles restent encore, pour une grande partie de la société marocaine, des traits liés à la masculinité. Des normes sociales néfastes confèrent aux hommes une autorité sur le comportement des femmes, propagent des concepts pernicious sur la masculinité et rigidifient les rôles dévolus aux hommes et aux femmes à différents niveaux de la société (espaces privés, publics, professionnels). Ainsi, plus de 2 femmes sur 3 a subi un acte de violence durant les 12 derniers mois, dont 70,7% de jeunes filles âgées entre 15 et 19 ans sont le plus exposées à la violence.¹

Le Maroc a réalisé des avancées importantes sur le plan juridique qui l'ont rendu l'un des pays les plus avancés de la région en matière de lois des droits des femmes. La Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF/CEDAW) a été ratifiée en 1993. Plusieurs avancées ont été enregistrées, dont notamment l'adoption du code de la famille en 2004, les amendements du Code pénal et du Code de la procédure pénale. Par ailleurs l'article 19 de la Constitution de 2011 consacré à l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes a introduit de nouveaux mécanismes permettant de promouvoir les droits des femmes.

Malgré ces efforts, le cadre juridique contient plusieurs insuffisances en termes de protection des droits des femmes et la promotion d'une vraie égalité entre les hommes et les femmes sur tous les aspects (personnels, professionnels, éducation...). Les inégalités basées sur le genre restent toutefois très importantes, ce qui a positionné le Maroc au 144^{ème} rang sur 156 pays selon L'indice mondial de l'écart entre les sexes.²

Le projet « Baraka : Chabab contre les violences » est un projet financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par Oxfam au Maroc, la Fédération des Ligues des Droits des Femmes Marrakech – Safi et l'association Gorara pour les Arts et les Cultures pour une durée de 27 mois, et qui est implémenté dans la région Marrakech-Safi. Le projet a pour objectifs :

- Renforcer les associations de la région pour qu'elles puissent disposer des compétences nécessaires pour défendre de manière pertinente et innovante les droits des femmes victimes de violences et les représenter ;
- Sensibiliser les jeunes, femmes et hommes, des communautés de la zone d'intervention sur des thématiques liées à l'égalité des genres et la lutte contre les VFF ;
- Soutenir les capacités de plaidoyer des organisations de la société civile (OSCs) ;

Les réseaux sociaux sont devenus des outils indispensables pour toute structure afin d'élargir la portée des messages diffusés et toucher une audience vaste et jeune, la **Fédération des Ligues des Droits de Femmes région Marrakech Safi** lance donc ces termes de références afin de renforcer ses actions de sensibilisation sur le digital.

¹ Note sur les violences faites aux femmes et aux filles. HCP 2019

² http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf



2. Objectif de la consultation

L'objectif est de réaliser un accompagnement dans le digital en produisant du contenu pour les réseaux sociaux de la FLDF MS (Facebook et Instagram). Il est question de promouvoir les activités de la FLDF MS dans le cadre du projet "Baraka : Chabab contre les violences", sensibiliser les abonnés des pages de manière innovante sur le sujet des violences faites aux femmes.

3. Consistance des prestations

L'agence de communication aura la responsabilité de réaliser les tâches suivantes **par mois** :

Création

- 8 publications
2 capsule vidéo en flat design d'environ 30' en VA avec sous titre FR
- 6 stories engageantes

Modération

- Réponses aux commentaires et message sur la base d'une charte pré-établie

Media Buying et sponsoring

- 1 publication boostée
- 1 campagne de sponsoring sur Facebook et Instagram qui aura pour objectif d'augmenter la visibilité, l'engagement et l'interaction avec les différentes audiences cibles
- 1 collaboration avec une personne d'influence qui adhère à la cause féminine et défend les droits des femmes

4. Durée de la prestation

La prestation commencera en Mars **2022** et s'étalera jusqu'à septembre **2022** pour une durée de 6 mois.

Livrables et rendus

Les livrables prévus dans le cadre de cette consultation sont les suivants :

- Plan de communication par mois
- Calendrier éditorial sur les 6 mois
- reporting mensuel sur les KPI des contenus produits

Dossier de l'offre

Les entreprises/ producteurs sont invités à fournir un dossier administratif et une offre technique et financière pour soumettre leurs offres :

Dossier administratif :

- CV de l'agence, de l'entrepreneur précisant au moins 3 (trois) références pertinentes des prestations similaires en lien avec l'objet de cette consultation.

Des pièces complémentaires peuvent être demandées lors du processus d'adjudication.



Offre technique :

Elle doit comprendre les éléments suivants :

- Présentation du concept créatif et lien directif de la production ;
- Un échéancier de réalisation détaillé reprenant l'ensemble des étapes de déroulement de la consultation.

Offre Financière :

Les prestataires doivent fournir une offre financière détaillée, incluant l'ensemble des frais et charges liés à la réalisation de cette consultation (honoraires, frais de déplacement, perdiems, etc.).

L'offre financière devra être indiquée en dirham marocain (MAD) en **TTC**.

NB: Le projet est soumis à une procédure d'exonération de la TVA.

5. Soumission des offres

La Proposition présentée par le prestataire sera envoyée par email à l'adresse suivante : fldf.baraka@gmail.com avant le **13 mars 2022 à 23h59** en mentionnant **"Soumission_accompagnement digital"**.

Ce mail contiendra les deux documents suivants en pdf :

- Le dossier administratif et l'offre technique;
- L'offre financière.

Tout dossier incomplet ou reçu postérieurement à la date fixée sera considéré comme irrecevable.

6. Grille d'évaluation des offres

Le comité de sélection analysera les propositions techniques et financières selon la démarche suivante :

Phase 1 : Analyse de l'offre technique :

Les offres techniques seront examinées selon la grille ci-après

CARACTÉRISTIQUES		Note max
		100
Rubrique	Expertise et expérience	60
1.1	Expérience et expertise de l'agence : qualifications, formations, expériences, références dans le domaine objet de la consultation.	50
1.2	Expérience de travail de l'agence avec les institutions nationales et internationales.	10

Rubrique	Démarche méthodologique	40
2.1	Respect des exigences techniques tels que stipulés dans les présents termes de références.	17
2.2	Compréhension et maîtrise du contexte, des objectifs et des enjeux de la consultation.	17
2.3	Cohérence des délais consacrés à chaque étape de déroulement de la consultation.	6



Note importante : Seront éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% des points totaux de la proposition technique (notée sur 100 points).

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :

À l'issue de cette phase, chaque proposition sera notée (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

P : Prix de l'offre Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins-disante

$$F = (100 * Pmin) / P$$

Phase 3 : Analyse technico financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque concurrent seront pondérées respectivement par les coefficients suivant :

- 70% pour l'offre technique et opérationnelle
- 30% pour l'offre financière

$$N = 0,70 * T + 0,30 * F$$

La consultation sera adjugée à l'offre ayant obtenu la note N la plus élevée.